

COMMUNE DE NOYAL CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six et cinq octobre à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents ou représentés : 15

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, GOLTZ Virginie, GUILLOT Jean-Marc, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LABBÉ Sophie, LE CORNEC Vincent, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : -

Le Conseil nomme Chantal LEFEUVRE en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-111 INTERCOMMUNALITE DESIGNATION ELU REFERENT COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Maire explique que la communauté d'agglomération s'appuie sur plusieurs instances institutionnelles pour élaborer ses décisions communautaires : bureau communautaire, commissions communautaires et conseil communautaire. Pour certains dossiers ou projets, il peut être pertinent d'associer plus étroitement les élus municipaux des communes membres. Partant de ce constat, la commission ENFANCE-JEUNESSE a été créée. Cette commission ayant fait ses preuves lors du mandat précédent, il est proposé de la reconduire en désignant des élus référents parmi les élus municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents,

par « 15 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de désigner Anne ROBERT, élue référente à la commission intercommunale ENFANCE JEUNESSE.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette affaire.

La secrétaire de séance
Chantal LEFEUVRE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre

Le Maire,
Philippe HELLO



Deliberation certifiée publiée le 09-10-2026 - transmise en Préfecture le 09-10-2026

Philippe HELLO, Maire

